

Nom : BELHOCINE Prénom : HOUA  
[hbelhocine2001@Yahoo.fr](mailto:hbelhocine2001@Yahoo.fr)  
Doctorante en 2<sup>ème</sup> année sous la  
Direction de Benarroch Yolande

Projet doctoral :

**Etudes des facteurs de migration étudiante Sud-Nord**  
**Et des intentions de retour ou non-retour : cas des étudiants algériens en France.**  
**Projet doctoral proposé par Houa BELHOCINE**

**Problématique générale**

1. Dans le contexte de mondialisation que nous connaissons depuis les années 1990, nous assistons, à l'échelle de la planète, à une explosion des mobilités et des modes migratoires de toutes sorte (définitives, mais aussi : circulaires, pendulaires etc.) (Wihtol De Wenden C, 2009 et 2010 ; Dapsens S, 2015 ; Piché V, 1996 ; Guerassimoff E, 2004 ; Glorius B, 2008 ...etc.).

La mondialisation renforce parallèlement la circulation des biens, des services, des informations et des transports. Et la concurrence internationale à tous les niveaux, à commencer par le niveau économique. Ce faisant, elle met en valeur le modèle des sociétés développées et fait naître des réseaux qui soutiennent et promeuvent les expériences nouvelles de découvertes et de réussites. Dans ce contexte général, les systèmes éducatifs et en particulier les universités ne sont pas en marge de ces transformations. Dans la société de la connaissance d'aujourd'hui, caractérisée par le rôle très important des sciences et des technologies, la poursuite des études assez longues constituent un enjeu majeur pour les pays et pour les individus. Les études supérieures sont considérées comme une voie essentielle de l'autodétermination des individus et de leur épanouissement ; et elles jouent un rôle décisif dans leurs positionnements sociaux (Kunzeler D, 2007). Pour les pays, les systèmes d'enseignement supérieur sont des vecteurs de développement et constituent des domaines de concurrence pour le meilleur positionnement dans ce monde internationalisé. Depuis l'instauration progressive du processus de Bologne dans la construction de l'Europe, qui a gagné par la suite les autres pays, les migrations académiques sont devenues un phénomène mondial. (Garneau S et Mazzella S, 2013 ; Mazzella S, 2010.)

Ces migrations académiques deviennent ainsi un enjeu à la fois pour les pays de départ et pour les pays d'accueil, et soulignent les inégalités entre les régions du monde. (Terrier E, 2009)

2. Les migrations de l'Algérie vers la France sont constantes depuis l'indépendance mais elles ont évolué. Si les migrations de « main d'œuvre » des années 70 impliquaient automatiquement, au moins dans les imaginaires, le retour au pays (Sayad A, 1977), les migrations des élites actuelles n'envisagent pas toujours ce retour. Le projet migratoire est d'autant plus fort et investi que les individus qui le portent se sentent peu reconnus voire lésés dans leur pays ; ils se sentent donc libres de vivre dans des lieux qu'ils ont eux-mêmes choisis. C'est à ce type de migrations que nous nous intéresserons car elles se développent aujourd'hui de façon spectaculaire sans que les Etats émetteurs, et l'Algérie en l'occurrence, aient une prise sur ce phénomène et ses conséquences.

Les études académiques algériennes montrent un désintérêt pour le sujet et ne font que reprendre les écrits des auteurs européens en les traduisant parfois. Ce vide académique ne permet pas de développer une sociologie de la migration désintéressée et objective.

3. Pour comprendre la migration étudiante algérienne, nous envisageons d'étudier le contexte général du pays de départ, en particulier son système d'enseignement supérieur et son degré de cohérence avec le système social global algérien. La théorie de Durkheim sur l'intégration sociale et culturelle par le système éducatif nous paraît pertinente pour aborder le phénomène. En effet, les politiques éducatives et celles en particulier de l'enseignement supérieur peuvent avoir un impact décisif sur le phénomène migratoire selon qu'elles assurent leurs fonctions de cohésion et d'intégration sociale ou qu'elles échouent à les assurer (Dubet F, Dru-Bellat M et Veretout A, 2010). Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme, la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation (2004).

Etant donné son rôle de creuset de l'intégration et de la cohésion, l'université devrait bénéficier d'une politique de l'Etat qui soit à la hauteur de ces attentes importantes pour l'harmonie sociale. Qu'en est-il vraiment des politiques de l'enseignement en Algérie ?

### **Bref état des lieux de l'enseignement supérieur algérien**

*« L'ensemble des caractéristiques morphologiques qui configure l'institution universitaire à la fin des années 70 inscrit celle-ci dans une dérive qui va questionner de plus en plus les « décideurs » sur les fins et les moyens de la politique universitaire. »*, c'est par ces propos que le sociologue Kadri A (1993) amorce son article de la revue Naqd. Ce même constat avait été fait par Glasman D et Crimer J (1978) qui analysaient la politique de l'enseignement supérieur de l'Algérie indépendante et prédisaient que cette politique à vision utilitariste aurait des conséquences négatives sur l'avenir du pays.

Depuis les années 1980 avec le passage à l'économie de marché et la chute du prix des hydrocarbures et du gaz naturel, une crise importante a secoué le pays entraînant un taux de chômage très élevé qui a

donné lieu à un développement d'un marché de l'emploi informel (Musette M.S, 2012). Face à la faiblesse des perspectives d'avenir une enquête réalisée en 2002 révèle que plus d'un tiers des Algériens âgés de 15 à 29 avaient alors « *l'intention d'émigrer* » (Hammouda N.E, 2008). Pendant, les années 1990 appelées la « *décennie noire* », l'Algérie a connu un massif mouvement migratoire formé par les plus diplômées de la société. Selon les statistiques du conseil national économique et social (CNES) pas moins de 71.500 diplômés universitaires ont quitté l'Algérie entre 1994 et 2006 et plus de 10 000 médecins sont partis principalement en France » (Guessoum A, 2011).

Jusqu'à la fin de l'année 2015, « les algériens qualifiés représentent 26°/° en moyenne des algériens installés dans les pays de l'OCDE (soit un effectif de 267 799 personnes) et [...] 75°/° sont installés en France (Musette M.S, 2016).

Par ailleurs, nous avons mené une recherche (Belhocine H, 1995) sur la formation des enseignants à l'université des sciences et technologies Houari Boumediene (l'USTHB); les résultats montrent que les axes de recherche développés n'étaient pas adéquats avec l'environnement économique national. Ce qui fait que les nombreux enseignants envoyés chaque année pour des formations en France ne revenaient pas au pays. Nos travaux dans le cadre de la préparation du diplôme de magister (1998) ont également fait état du double clivage produit par le système éducatif algérien : entre les arabisants et les francophones d'une part et entre les universitaires des filières scientifiques et techniques et ceux des filières des sciences humaines et sociales d'autres part. Ces résultats concordent aussi avec nos travaux dans le cadre du doctorat (2009) qui ont mis en lumière les différents conflits engendrés par ces clivages. Récemment aussi, nous avons étudié le système des grandes écoles implantées en Algérie depuis 2010 dans l'objectif officiel de former des élites nationales dans tous les domaines ; les résultats de notre étude montrent une division entre l'université de masse et les établissements pour les futures élites (2015).

Les réformes ou les retouches du système d'enseignement supérieur en Algérie depuis l'indépendance, prennent-elles en considération l'égalité des chances pour la mobilité sociale et l'équité sociale? Induisent-elles une cohérence et une intégration sociale qui permettent un épanouissement social des individus? Ont-elles une vision à long terme ?

### **Intérêt du sujet**

Le travail que nous envisageons de faire s'inscrit dans la suite logique de nos travaux antérieurs. Aussi la situation de crise profonde que vit l'Algérie actuellement, nous incite à poursuivre nos recherches. En effet, l'Algérie est en phase décisive qui lui impose d'opérer un tournant pour affronter l'après hydrocarbures. Aujourd'hui, l'Algérie n'a pas d'autre choix que d'investir dans les ressources humaines

et de rétablir les valeurs et les politiques qui tissent les relations de confiance et construisent la cohésion et l'intégration sociale. Seul le rétablissement d'un climat de confiance et de cohésion serait susceptible d'enrayer l'émigration et d'inciter au retour les compétences nationales établies à l'étranger.

Nous souhaitons donc, aborder ce sujet sur les migrations étudiantes algériennes, sujet pas ou très peu étudié par les sociologues en particuliers du côté algérien. Les études faites à ce sujet en France sont plutôt conjoncturelles et répondent à des recherches action (Machart R et Dervin F, 2014). Ce manque d'intérêt pour les études sociologiques des migrations postcoloniales maghrébines et en particulier algériennes est dû à plusieurs contraintes qui sont d'ordre scientifique, culturel, idéologique, politique et financier. Ce manque de travaux scientifiques mène à généraliser les conceptions médiatiques des migrations en général et celles des étudiants algériens (Bray A et Thabet S, 2009).

## **Problématique**

Notre problématique provisoire est formulée comme suit :

1-Quelles sont les spécificités des migrations étudiantes algériennes ? Pour étudier ce volet nous envisagerons d'établir une comparaison entre les pays du Maghreb central à travers les études qui ont été déjà faites sur Algérie, le Maroc et la Tunisie.

2-Quelles sont les motivations, les opportunités et les contraintes des étudiants algériens qui ont concrétisé un projet d'émigration pour les études en France ?

3-Pourquoi les étudiants algériens sont divisés en deux catégories: les étudiants motivés pour aller étudier en France ? Et ceux qui ne le sont pas forcément ? Quels sont ces facteurs qui organisent ces deux catégories d'étudiants algériens?

4-D'autre part, est-ce que les étudiants qui vont en France pour des études envisagent le retour au pays après la fin des études et l'obtention du diplôme ? Ou bien, est-ce que les études ne sont qu'un prétexte pour une immigration définitive? En d'autres termes, est-ce que l'émigration pour les études n'est qu'une intention d'immigration déguisée ?

Nos premiers objectifs sont les suivants :

1. Dégager les spécificités des migrations étudiantes algériennes, donc de la situation algérienne en général, en les confrontant aux similitudes et différenciations avec les pays voisins : Maroc et Tunisie.

2. Dégager les caractéristiques communes des étudiants algériens qui souhaitent s'inscrire ou qui sont déjà inscrits en France ; et celles des étudiants qui ne souhaitent pas (ou ne peuvent pas) aller étudier en France et restent étudier en Algérie.

3. Etudier les intentions de retour au pays ou/et celles d'immigration en France une fois les études terminées. 3. Présenter de manière comparée et interprétée les résultats de notre enquête de terrain avec des propositions de perspectives d'avenir

### **Démarche et terrains envisagés**

En premier lieu nous adopterons une étude comparative entre les pays du Maghreb central pour dégager les spécificités des motivations et contraintes des étudiants algériens quant au projet migratoire dans le cadre de leurs études supérieures. Ce premier objectif sera réalisé par l'analyse des études et de la documentation qui traitent ou qui concernent des migrations étudiantes dans les pays terrain d'étude : Algérie, Maroc et Tunisie. Quelques entretiens d'appoint avec des étudiants marocains et tunisiens pourront utilement être menés sur nos terrains en France.

Nous envisageons deux enquêtes qualitatives afin de comparer les étudiants qui restent étudier en Algérie et ceux qui vont poursuivre leurs études supérieures en France. Ces enquêtes qualitatives par entretiens ouverts ou semi-directifs selon les cas, pourront être complétées par l'administration de questionnaires auprès de cohortes d'étudiants d'établissements supérieurs algériens et français. On envisage en outre de doubler la comparaison entre les profils de ces deux groupes d'étudiants par une comparaison suivant les disciplines sociologie, médecine et ingénierat.

Pour atteindre cet objectif, nous projetons d'étudier, aux fins de comparaison, les contextes différents suivants, dont l'accès nous est facilité par nos contacts professionnels :

#### **I- Les étudiants des établissements universitaires d'Alger :**

- 1-les étudiants de troisième année d'ingénierat à l'école polytechnique d'El-Harrach ;
- 2-les étudiants de troisième année du département de sociologie de l'université d'Alger II et
- 3-les étudiants de troisième année de la faculté de médecine.

Une dizaine d'étudiants de chaque établissement pour un total de 30 étudiants.

#### **II-Les étudiants algériens inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur à Paris :**

- 1-les étudiants inscrits en sociologie à l'université Paris 8.
- 2-les étudiants algériens inscrits en médecine à l'université Paris 5
- 3-les étudiants inscrits pour des études d'ingénierat à l'école Poly-Tech Paris-Sud.

Une dizaine d'étudiants de chaque établissement pour un total de 30 étudiants.

L'échantillon total de notre enquête sera donc de 60 étudiants.

Précisons que les étudiants que nous envisageons de questionner sont uniquement ceux qui n'ont pas bénéficié des bourses et seulement ceux qui ont entrepris des démarches individuelles et/ou familiales. Aussi, pour les étudiants inscrits dans des universités à Paris nous questionnerons uniquement la catégorie d'étudiants qui ont fait leurs études secondaires et/ou de graduation en Algérie en excluant les

enfants issus de l'immigration et les bénéficiaires de bourses. Nous envisageons éventuellement aussi de questionner quelques enseignants, médecins et ingénieurs algériens installés à Paris pour mieux comprendre le côté « Non-retour au pays ».

### **Bibliographie**

- Aissa A., 1993, « Le système de l'enseignement supérieur algérien dans la décennie 80. Les réformes dans la réforme : des contournements avortés. » Revue d'études et de critique sociale. NAQD N°5. Pages : 112. Éditeur : SARL NAQD
- Boubakri H., 2006. « L'autre face de la Jeffara (Sud-Est tunisien): mobilité transfrontalière, migration internationale et dynamiques territoriales». In: Genin D., Guillaume H., Ouessar M., Ouled Belgacem A., Romagny B., Sghaier M., Taamallah H « Entre désertification et développement : la Jeffara tunisienne ». Éditeurs: Cérès éditions et IRD Edition- Diffusion. Tunis, Paris. 2006. Volume : 351 p.
- Boubakri H., 2007. « Les migrations internationales en Afrique du Nord. (Évolution des modèles, des catégories et des destinations. » Atelier sur les Migrations Africaines: Comprendre les dynamiques de migration sur le continent. 18 – 21 Septembre. <https://www.imi.ox.ac.uk/files/events/boubakri.pdf>
- Bray A et Thabet S., 2009. « Les phénomènes migratoires, un défi pour la France. » Presse des MINES Paris.
- Conseil de L'Europe., 2004. *Une nouvelle stratégie pour la cohésion sociale*. Stratégie de cohésion révisée, approuvée par le Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe, 31 mars 2004.
- Costa-Lascoux J et Du Cheyron P., 2004. « Quand la recherche française investit les circulations migratoires. » Revue française des affaires sociales. N° 2, avril-juin 2004, pp. 183-205.
- Dapsens S., 2015. *Les causes des migrations : pistes d'analyses et d'action*. 2015. [www.centreavec.be](http://www.centreavec.be).
- Dubet F, Dru-Bellat M et Veretout A., 2010. *Les sociétés et leurs écoles. Emprise du diplôme et cohésion sociale*. Édition du Seuil.
- Ma Mung E., (dir.), 1997. *La circulation migratoire*. Rapport pour la Direction de la population et des migrations. Ministère de l'emploi et de la solidarité. ADRI, Paris.
- Fischer F et Hamidi C., 2016. *Les politiques migratoires*. Editions, La Découverte.
- Garneau S et Mazzella S., 2013. « Présentation du numéro : Transformation des mobilités étudiantes Sud-Nord : approches démographiques et sociologiques. » Cahiers québécois de démographie, Montréal : Association des démographes du Québec. Vol. 42, no 2. p. 183-200.
- Giraud F., 2010. « Sylvie MAZZELLA, La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud », Revue européenne des migrations internationales, vol. 26 - n°3/2010.
- Glasman D et Crimer J., 1978. *Essai sur l'université et les cadres en Algérie*. PUF.
- Glorius B., 2008. «La migration pendulaire de la main-d'œuvre entre la Pologne et l'Allemagne», Revue : Études rurales, 182/2008 ; p. 139-152.
- Guerassimoff E., (dir.). 2004. *Migrations internationales, mobilités et développement*. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S. L'Harmattan.
- Hammouda N.E., 2008. « Le désir de migration chez les jeunes algériens. Analyse micro-économétrique. » CARIM-AS 2008/42.
- Hily M.A., 2004. *Les circulations migratoires : Nouveaux courants, nouveaux enjeux ?* DRESS et DPM, Paris.
- Kunzler D., 2007. *L'éducation pour quelques-uns ? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privation : le cas du Bénin*. L'Harmattan.

- Labdelaoui H., 2008. « Les dimensions sociopolitiques de la politique algérienne de lutte contre l'immigration irrégulière. » CARIM. Notes d'analyse et de synthèse –Série sur la migration irrégulière module sociopolitique. CARIM-AS 2008/67.
- Labdelaoui H., 2012. « L'Algérie face à l'évolution de son émigration », Hommes et migrations, 1298/2012. URL : <http://hommes-et-migrations.revues.org>.
- Labdelaoui H., 2010. « La mobilité des compétences : vers de nouvelles approches et de nouvelles politiques ». Les Migrations Africaines (Volume 2). CREAD, 2010.
- Machart R et Dervin, F., (dir.) 2014. *Les nouveaux enjeux des mobilités et migrations académiques*. L'Harmattan. Volume 220 pages.
- Mazzella S (Dir.), 2009. *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*. Paris, Karthala. Volume : 404 p.
- Musette M.S. (dir.), 2016. *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences. Une vision du Maghreb. Reflets de l'économie sociale*. CREAD en collaboration avec le Bureau de l'organisation internationale du travail à Alger. Mitidja impression Alger.
- Sayad A., 1977, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France ». Actes de la recherche en sciences sociales. Volume 15 Numéro : 1 pp. 59-79. [www.persee.fr](http://www.persee.fr)
- Terrier E., 2009. « Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud ». L'Information géographique. 2009/4 (Vol. 73).
- Wihtol de Wenden C., 2017. *La question migratoire au XXIème siècle*. Les Presses de Sciences Po, 272 pages.